

Société | La région Aquitaine veut faire progresser le nombre d'apprentis



L'apprentissage ne doit plus être seulement considéré comme une voie de garage pour les élèves en échec scolaire, mais comme une réelle opportunité d'intégration dans le monde du travail. 80 % des apprentis ont un emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme. Pourtant, il existe de nombreux freins au développement de cette formation en alternance. Comment promouvoir l'apprentissage auprès des jeunes et de familles, était le thème d'une table ronde organisée la semaine dernière par les trois chambres consulaires de la Dordogne. Le but est de former 500 000 apprentis en France d'ici 2017.

L'Etat s'est fixé comme objectif de former 500 000 apprentis en France d'ici 2017. 7% des entreprises de Dordogne ont recours à l'apprentissage, soit exactement le double de la région Aquitaine. Cette formation en alternance fait partie des priorités nationale et régionale. L'apprentissage assure aux jeunes un taux d'insertion professionnelle de 80 % trois ans après la formation. Cette voie de formation qui assure acquisition de savoir faire et un pied dans le monde du travail peut être une aubaine, pour les jeunes et en particuliers les 3900 âgés de moins de 25 ans inscrits à Pole emploi en Dordogne. En fin de semaine dernière, les trois chambres consulaires, en partenariat avec Pole emploi, les services de l'Etat, la Région organisaient une table ronde sur l'apprentissage. Il s'agissait principalement de convaincre de nouvelles entreprises d'embaucher des apprentis et ce malgré le contexte économique, de lever les freins. Et les employeurs sont parfois difficiles à trouver : "j'ai des jeunes mais je n'ai pas toujours les contrats de travail signés en face, déplore un directeur de CFA. "Les freins se sont multipliés, ces deux dernières années, avec le flou de la fiscalité, la suppression de la prime pour les entreprises de plus de onze salariés, intervient Jacqueline Leymarie, élue à la Chambre de commerce et d'industrie de la Dordogne. Le crédit de 1600 euros par an n'est valable aujourd'hui que pour une seule année d'apprentissage, contre trois auparavant. Patrick Meynier, artisan du bâtiment et président de la Chambre de métiers et d'artisanat, évoque le manque de lisibilité des carnets de commandes de bon nombre d'artisans. Un apprenti, la durée d'engagement est minimum de deux ans." Investir sur l'apprentissage pour une entreprise peut s'avérer rentable sur le long terme. "Les chefs d'entreprise sont satisfaits car le coût engendré par les apprentis est compensé par la valeur ajoutée qu'ils créent. C'est une voie de promotion et de réussite sociale. C'est aussi assurer la pérennité des entreprises," estime le préfet Jacques Billant. Pourtant, cette voie de formation en alternance a de réels atouts à faire valoir : "100 % des jeunes formés décrochent un emploi dix huit mois après l'obtention de leur diplôme," précise Jean Charles Marchand, directeur du CFA de la chambre de métiers. "Mais des réformes doivent suivre." Parmi les

pistes, des aides au logement et à la mobilité pour les jeunes qui n'ont pas forcément leur contrat de travail à proximité de leur domicile ou du centre de formation ou envisager l'apprentissage dès 15 ans.

De réelles réussites La voie de l'apprentissage, c'est aussi de vraies réussites et de belles histoires. Sébastien Deffossez, 26 ans est venu témoigner de son parcours personnel. "Après un bac scientifique, j'ai cherché vers quel secteur m'orienter. Je n'avais aucune idée puis j'ai cherché une formation concrète qui me permette rapidement d'entrer dans le milieu du travail. Je n'avais jamais entendu parler de l'apprentissage auparavant. Le jeune homme a obtenu un bac pro de mécanique auto puis un CAP de carrossier à Belvès avant de poursuivre cette année sur un CAP de peintre. "La finalité est pourquoi pas de devenir chef d'entreprise. " Parmi les témoins de cet après-midi consacré à la promotion de l'apprentissage, Guillaume Storini, jeune patron boulanger, passé avec réussite par la voie de l'apprentissage. Actuellement, il a trois apprentis. " Pour apprendre des métiers comme les nôtres, cette voie de formation est indispensable. Le souci est qu'aujourd'hui : les jeunes et les familles ne sont pas assez informés de la réalité de nos métiers qui sont souvent des métiers "passion" mais avec des contraintes. Nous avons un taux de rupture de contrats assez élevé. Sur 7 apprentis, trois vont aller jusqu'au diplôme." Tout le mois de septembre et d'octobre, les missions locales et les centres de formation d'apprentis, et un réseau de développeurs de l'apprentissage sont mobilisés et organisent des réunions d'informations, le 11 septembre à Périgueux, le 18 septembre à Thiviers, le 8 octobre à Terrasson et à Sarlat.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : archives Claude Hélène Yvard et Aqvi.fr
Publié sur aqvi.fr le 09/09/2014
[Url de cet article](#)*